

## ENTRETIEN AVEC MARC SENOBLE

# COMME le lait SUR le feu

Propriétaire du côté de Sully-sur-Loire, Marc Senoble, des produits laitiers du même nom, est viscéralement attaché à la Sologne. Chef d'entreprise accompli, il nous a ouvert les portes de sa propriété et de sa vie. Pour parler de ses réussites, de ses échecs, mais aussi de la chasse, qu'il aime tant. Attention, ça bout !... PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE BOLÉAT



Marc Senoble, dans sa propriété située dans les environs de Sully-sur-Loire.

Les amateurs de bon goût conservent sans doute avec nostalgie le souvenir des produits laitiers et desserts lactés *Senoble*, aujourd'hui disparus des rayons des grandes surfaces. Pourtant, toujours vendus sous des marques de distributeurs, les produits de l'entreprise familiale continuent d'enchanter les papilles. À sa tête, Marc Senoble, arrière-petit-fils de Sophie, la créatrice de l'entreprise, vit depuis l'enfance une histoire d'amour avec la Sologne. L'homme d'affaires, qui aura réussi à longterm concurrencer les géants de l'industrie laitière, a décidé de s'engager pour une certaine vision de la gestion cynégétique. Vice-président de l'association *Chasse & Liberté en Sologne*, créée en 2019, dans le but affiché de peser dans les discussions entre fédérations et administrations, il s'exprime, avec sincérité et sans détour, sur son parcours et sa passion de toujours : la chasse.

### **Marc Senoble, comment vous présenteriez-vous ?**

J'ai 60 ans, je suis père de quatre enfants, grand-père de quatre petits-enfants, et ma profession est chef

d'entreprise. Je suis originaire de l'Yonne, et plus précisément de Jouy, un petit village près de Sens. Ma famille vit en Sologne depuis 1965. C'est mon grand-père qui a acheté, le premier, une propriété à côté de Gien. J'ai moi-même acheté en 2006 près de Sully-sur-Loire et je me suis beaucoup attaché à cette région. Même si mon contexte professionnel a changé, avec des bureaux à Paris et à Bruxelles, je viens très régulièrement en Sologne.

### **Grand patron à 39 ans**

#### **Quel a été votre parcours professionnel ?**

Je suis issu d'une famille d'industriels laitiers et j'ai repris l'affaire familiale en 1998, à l'âge de 39 ans, suite au décès prématuré de mon père. À cette époque, le chiffre d'affaires était de 300 millions d'euros ; c'était donc déjà une grosse entreprise. Je l'ai beaucoup développée, notamment à l'international. Nous étions fabricants de produits laitiers frais sous la marque *Senoble*, et le gros de l'activité était vendu sous la marque dédiée de distributeurs, dans des enseignes comme *Carrefour*, *Casino* ou *Leclerc*. Nous avons une position de leader

en France et en Espagne, avec des usines en Angleterre, en Espagne, en Slovaquie et en Italie. Puis en 2012, la concurrence était devenue si féroce sur le marché français que j'ai décidé de vendre quatre de mes unités de production laitière, dont celle de Lorris, à un groupe coopératif. Mais j'ai conservé l'étranger et deux usines en France. Le siège social était à Jouy, ou mon arrière-grand-mère s'est installée en 1921 pour démarrer la fabrication de fromages.

#### **Et ensuite ?**

J'ai rencontré des difficultés sur d'autres marchés. En tant qu'entreprise familiale indépendante, les choses devenaient très compliquées. En 2015, j'ai donc vendu l'Espagne, qui représentait un très gros chiffre d'affaires, et la Slovaquie. Sachant qu'en 2012, avec 3 000 salariés au total, sur un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros, l'international en représentait 60 %. Puis, en 2015, je pensais pouvoir continuer, mais j'ai eu de gros déboires avec mon client principal, *Mercadona*, archi-leader en Espagne. J'ai donc vendu. Il ne restait plus que l'Angleterre et l'Italie, que j'ai aussi cédés par la suite. Aujourd'hui, mes deux usines



en France, à Boulogne-sur-Mer et la Rochelle, emploie 500 salariés et réalise 80 millions d'euros de chiffre d'affaires. Je suis désormais patron d'une PME, toujours familiale, que j'entends encore développer. Je reste actif, même si j'ai pris du recul. L'une de mes unités travaille sur les desserts surgelés et les glaces, et l'autre fabrique des entremets frais et des desserts à base de lait végétal.

### **Qui sont vos clients aujourd'hui ?**

Nous fabriquons notamment pour *Picard*, une enseigne très professionnelle sur la qualité des produits et le cahier des charges, et pratiquement toutes les marques de distributeurs en France. J'apprécie beaucoup cette collaboration historique. Nous ne sommes plus dans la grosse cavalerie du yaourt, ou j'étais face à *Lactalis*, le numéro un mondial, et *Danone*. Nos produits sont sur un segment qualitatif, positionnés haut de gamme.

### **Vous avez aussi ouvert un point de vente à Paris...**

Oui, pour continuer de vendre la marque *Senoble* directement aux consommateurs, puisqu'elle n'est plus distribuée en grande surface.

## **La Sologne, son combat**

### **Quelle est votre relation avec la Sologne ?**

Je suis viscéralement chasseur, j'ai été élevé à la campagne, dans l'Yonne, dans un village de 300 habitants, où beaucoup chassaient. Gamin, j'étais passionné de foot, de chasse et de pêche. J'étais tout le temps dehors, près de la nature. J'ai pris goût très jeune à la chasse, dès l'âge de 8 ans, initié par mon père et mon grand-père. Il m'a appris la manipulation d'une carabine, car il considérait que c'était extrêmement dangereux d'avoir une arme dans les mains. J'ai commencé à tirer avec ma carabine à plomb 9 mm, des grives, des merles, des étourneaux... À l'âge de 10 ans, mes parents m'ont emmené à la chasse, avec mon frère de 7 ans, sur les traces de la perdrix grise. Nous allions aussi chez mon grand-père en Sologne, au lapin de garenne. Heureusement, la réglementation est aujourd'hui beaucoup plus stricte sur le sujet, mais pour un enfant élevé dans un milieu de chasseur, tout était normal. Le biotope, le paysage, les étangs, la faune me fascinaient. J'ai gardé toute ma vie cette attirance pour la nature.

### **Vous êtes vice-président de Chasse & Liberté en Sologne, association qui a vu le jour suite à des décisions qui vous ont heurté. Est-ce votre nouveau combat aujourd'hui ?**

Oui. Récemment, certaines mesures administratives nous ont beaucoup choqués. Des décisions ont été prises sur la gestion de sangliers, sans

véritable consultation à l'égard des chasseurs ou des propriétaires. Elles ont provoqué un bouleversement complet des territoires, notamment avec la création de zones noires et rouges, définies par une formule mathématique de bureaucrates, dont les données initiales étaient totalement fausses. La Fédération du Loiret a pris ça pour argent comptant, l'imposant dans l'urgence. Des méthodes totalement impensables dans le monde de l'entreprise, où la gestion de crise est fréquente. Mais notre objectif est d'aider la fédération, pas de s'y opposer de façon stérile.

## **En toute intimité**

*Personnalité tranchée, Marc Senoble ne manque pourtant pas de nuances. Se décrivant lui-même comme pudique et pragmatique, l'Homme avoue des lectures philosophiques et religieuses, et prend garde à son cercle intime et familial. Marié depuis 38 ans, il a connu son épouse au collège. Isabelle n'a d'ailleurs aucune hésitation lorsqu'on l'interroge : « Marc est loyal, honnête et droit. Il est aussi visionnaire, impulsif et volontaire. Vivre avec un chef d'entreprise n'est pas de tout repos, mais mon éducation m'a appris que lorsqu'on ne sait pas ce que la vie te réserve, il faut essayer de fleurir là où on te sème. » Marc Senoble, de son côté, avoue que, sans sa femme, il n'aurait pas eu ce parcours : « Même si c'est un peu cliché de dire ça, c'est grâce à sa force de caractère et à son soutien que j'ai tenu bon... »*

**Suite >>**



*La maison familiale des Senoble, à Jouy.*

MARC SENOBLE RÉAGIT AUX SORTIES  
DE NICOLAS VANIER SUR LES PROPRIÉTAIRES

# «*Des propos démagogiques & maladroits*»

Marc Senoble a suivi de près, cet hiver, la polémique ouverte par le cinéaste Nicolas Vanier sur l'engrillagement en Sologne. Vice-président de l'association *Chasse & Liberté en Sologne*, il demande de faire attention aux paroles tenues et aux menaces proférées... LAURENCE BOLÉAT

**M**arc Senoble a suivi avec attention les différents débats menés ces derniers mois autour de la chasse en Sologne. « *Cela me semble difficile de conserver des enclos destinés à générer de la surpopulation pour des tableaux car bien évidemment, cela dénature la chasse, commente-t-il. Mais j'aimerais avoir l'avis de ceux qui possèdent des parcs pour des chasses commerciales. Si on les interdit, quel serait l'impact économique ? Ce type de chasse permet à tous ceux qui ne possèdent pas de territoire de pratiquer. Il faut mesurer les conséquences sur ces entreprises, qui sont en place depuis très longtemps. Faut-il rappeler*

*que la vocation économique de la Sologne, c'est la chasse ? Attention donc aux mesures brutales qui affecteraient l'attractivité de cette région. Je pense que les détenteurs d'enclos sont prêts à adopter des chartes et des règles de conduite qui valorisent leur chasse. Mais l'enclos, dans tous ses excès, avec l'organisation de massacres d'animaux, est indéfendable. »*

Pour autant, Marc Senoble explique « *ne pas cautionner du tout les méthodes de certaines associations. Jeter des polémiques médiatiques et des listes de gens en pâture aux médias est dénigrant et insultant, cela dessert la cause. Ce sont des gens qui ont énormément agi pour le développement de leur pays et de la région, c'est grâce à eux si la France tient*



“  
Ne pas dire que tous  
les poseurs de grillage  
sont des salauds...  
”

« *L'enclos, dans tous ses excès, est indéfendable* », commence d'abord Marc Senoble.

encore économiquement debout, si la Sologne est si belle. Il faut recadrer les choses et ne pas prendre la gestion de l'engrillagement et des sangliers en Sologne comme l'apocalypse, en disant que tous les détenteurs de parcs et poseurs de grillage sont des salauds. »

### Des solutions pour l'engrillagement

Marc Senoble s'exprime d'ailleurs sur les récentes sorties médiatiques du réalisateur Nicolas Vanier. « Il est excessif, répond-il. Il part d'un principe, courant dans ce pays, qu'il faut être très agressif pour obtenir des choses. Appeler à la désobéissance civile est condamnable. Il existe des factions violentes qui veulent déstabiliser le pays, et tenir de tels propos consiste à leur donner raison. Et la conséquence fut un véritable effet boomerang : l'explosion des grillages depuis trois ans, qui correspond au début de tracts incendiaires lancés dans la nature. Les propriétaires ont voulu se protéger d'intrusions, de tout problème de voisinage, ou même anticiper une législation très pénalisante. Je respecte Monsieur Vanier, qui est un grand metteur en scène, un homme de caractère et en plus un chasseur, mais

je condamne ses propos, démagogiques et maladroits envers des gens respectables, même si ce terme paraît désuet à certains. »

Sur l'engrillagement, Marc Senoble propose aussi des solutions : « 3 000 km linéaires de grillage en Sologne, c'est inacceptable ; aussi je vois trois mesures concrètes à prendre. D'abord inciter les propriétaires à déposer les grillages existants par une série de mesures incitatives. Ensuite, renforcer l'arsenal juridique protégeant la propriété privée d'intrusions intempestives, dans le cadre notamment de la mise en place par la loi chasse d'une nouvelle police rurale. Enfin, instaurer des mesures très restrictives de pose avec déclaration et autorisation par le biais des mairies pour tout nouveau grillage. Ceux d'un mètre en bord de route, qui ne sont pas des enclos, sont nécessaires à la sécurité routière dans une région dédiée à la chasse. De plus, ils ne gênent pas trop les flux de cervidés... Mais cela ne doit pas exclure la vigilance des conducteurs ! »



DR

Pour autant, Marc Senoble met en garde contre les insultes en tout genre : « je ne cautionne pas du tout les méthodes de certaines associations », dit-il.

## Son association : Chasse & Liberté en Sologne

L'association dont Marc Senoble est le vice-président s'est fixé plusieurs objectifs :

- Défendre les intérêts des détenteurs de plans de chasse, des gestionnaires de territoires ou des propriétaires.
  - Rechercher des solutions à la gestion et au financement des dégâts de gibier, pour limiter les taxations et harmoniser les dispositions financières entre les 3 fédérations de Sologne.
  - Faire respecter la propriété de chasse en étant un support juridique contre toute attaque grave et infondée.
  - Exercer une grande vigilance sur toute ingérence abusive des administrations ou fédérations.
  - Faire admettre l'agrainage de dissuasion.
  - Être représenté dans les instances décisionnaires des fédérations, les rencontrer et instaurer un dialogue, sans aucun esprit polémique.
  - Atteindre les 300 adhérents, pour représenter un poids économique dans les assemblées générales des fédérations.
- Cette association s'est aussi prononcée sur « deux évolutions qui pourraient voir le jour », comme celle

qui pourrait conduire à permettre l'accès aux propriétés des autorités de contrôle : « Nous craignons que l'arsenal juridique s'étoffe au détriment de la propriété privée, indique Marc Senoble. Suite à des comportements déraisonnables qu'il faut effectivement dénoncer, il y a des abus administratifs inadmissibles. La propriété privée est un sanctuaire, une liberté humaine fondamentale. Là où elle est combattue, c'est la dictature des oligarques. Un acquis qu'il ne faut pas remettre en cause. Toute atteinte doit être détectée. » Chasse & Liberté en Sologne donne aussi son analyse sur l'éventuelle interdiction de l'agrainage et de l'enfouragement : « Il ne faut pas confondre agrainage dissuasif et nourrissage. L'agrainage est efficace pour lutter contre les dégâts de gibier. Le nourrissage se traduit par des tableaux ridiculement élevés, qui sont contraires à l'éthique de chasse. Il existe une étude européenne de 2014 et une autre récente d'Éric Baubet, de l'ONCFS, sur la surpopulation de gibier, qui n'est pas un problème spécifiquement français.

Elle démontre que l'agrainage de dissuasion est nécessaire au contrôle des dégâts. Il faut cantonner les populations, y compris en hiver, pour éviter la dispersion hors des forêts. Face à cela, l'administration ne retient que le dévoiement de l'agrainage. L'agrainage est tout à fait contrôlable, au même titre que bon nombre de dispositions et règles essentielles de la chasse. Associer la surpopulation du sanglier à l'agrainage est une ineptie. Dans le sud de la France, il n'y a pas d'agrainage et les populations explosent. Qu'il y ait des propriétés qui fassent du nourrissage pour faire du tableau est regrettable, mais il ne faut pas faire d'amalgame : la grande majorité des propriétaires ont une conception raisonnée de la chasse. La Fédération doit s'opposer fermement aux clichés défavorables de l'administration. C'est aussi une des raisons d'être de l'association. Dans le monde rural, nous avons besoin de valeurs et d'activités qui nous rattachent à la nature, et la chasse en fait partie. »

[chasse-liberte-sologne.com](http://chasse-liberte-sologne.com)